

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-2828

présenté par

Mme Loir, M. Allisio, M. Barthès, M. Ballard, M. Beaurain, M. Baubry, M. Berteloot, M. Bentz, Mme Blanc, M. Bilde, M. Boccaletti, M. Blairy, M. Bovet, Mme Bordes, M. Cabrolhier, Mme Auzanot, M. Chenu, M. Buisson, Mme Colombier, M. Catteau, Mme Da Conceicao Carvalho, Mme Cousin, M. de Lépinau, M. de Fournas, Mme Diaz, M. Chudeau, M. Dragon, M. Dessigny, Mme Engrand, M. François, M. Falcon, Mme Frigout, Mme Dogor-Such, M. Giletti, Mme Galzy, M. Girard, M. Gillet, Mme Florence Goulet, M. Gonzalez, M. Grenon, Mme Grangier, Mme Hamelet, M. Guitton, M. Hébrard, M. Houssin, M. Guinot, M. Jolly, Mme Lavalette, Mme Laporte, M. Jacobelli, Mme Le Pen, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, M. Frappé, Mme Lechanteux, Mme Lorho, M. Lopez-Liguori, M. Marchio, M. Loubet, Mme Alexandra Masson, Mme Martinez, M. Mauvieux, M. Bryan Masson, Mme Menache, M. Meizonnet, M. Muller, M. Meurin, M. Ménagé, Mme Mélin, Mme Mathilde Paris, M. Lottiaux, Mme Parmentier, M. Odoul, Mme Pollet, Mme Ranc, M. Rambaud, Mme Robert-Dehault, M. Rancoule, Mme Sabatini, Mme Roullaud, M. Schreck, M. Sabatou, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Tivoli, M. Taverne, M. Villedieu, M. Salmon et M. Pfeffer

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Médias, livre et industries culturelles »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Presse et médias	0	1 666 500
Livre et industries culturelles	0	0
TOTAUX	0	1 666 500
SOLDE	-1 666 500	

EXPOSÉ SOMMAIRE

La station de radio, Médi1 (Radio Méditerranée Internationale) est aujourd'hui financée à hauteur de 1 millions six cent soixantaine six mille cinq cents euros par l'Etat français. Si cette radio a longtemps été dirigée par la France ce n'est plus le cas, car seulement 13,7% des actifs lui appartiennent encore. Cette radio devait servir à diffuser la francophonie au sein du monde arabo-musulman. Aujourd'hui cette radio n'a plus aucune raison d'être financée par la France, pire selon des témoignages d'anciens journalistes français, cette radio serait aujourd'hui "la voix du Roi" du Maroc. La France ne peut pas financer des radios d'Etat de pays étrangers. Les justifications de ce financement serait la présence d'une vingtaine de journalistes français embauchés par Médi1, la somme accordée n'est pas du tout en adéquation avec le nombre d'emplois, ces journalistes pourront être embauchés dans d'autres médias français. Cette dépense est insensée et pourrait s'apparenter à une méthode post-colonialiste. Dans un souci d'indépendance totale des pays, cet amendement a pour but de supprimer purement et simplement tous les financements de l'Etat français à cette radio.

C'est pourquoi :

L'objet de cet amendement est donc de supprimer 1 millions six cent soixantaine six mille cinq cents euros d'autorisation d'engagements et de crédits de paiement du programme 180, « Presse et médias » action 7 : « Compagnie internationale de radio et télévision (CIRT) » afin de supprimer purement et simplement tout financement à cette action.